

Annick GIRARDIN
Député
Conseiller Territorial
de la Collectivité Territoriale de
Saint-Pierre-et-Miquelon
BP 4477
97500

SAINT-PIERRE
ET MIQUELON
Tél. 05 08 41 99 98
Fax 05 08 41 97 97
ecrire@annickgirardin.fr

Karine CLAIREAUX
Sénateur
Maire de la Ville
de Saint-Pierre
BP 4213
97500
SAINT-PIERRE
ET MIQUELON
Tél. 05 08 41 10 50
Fax 05 08 41 43 13
kclaireaux@cheznoo.net

Paris le, 25 janvier 2012

Mme Marie-Luce PENCHARD
Ministre chargée de l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Au mois d'août dernier, La Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat de Saint-Pierre et Miquelon a saisi le Conseil Interministériel de l'Outre-Mer (CIOM) d'un projet de mission d'expertise agricole qui doit être conduite par l'ODEADOM.

Cette mission a pour objectif général de procéder au diagnostic des installations agricoles de l'archipel et de définir les orientations de développement notamment des filières animales et végétales.

Comme vous le savez, les exploitations agricoles de Saint-Pierre et Miquelon ont été créées par des personnes possédant peu de qualifications. Les coûts de production sont élevés, les surfaces disponibles excessivement limitées, le climat est rigoureux et la saisonnalité courte, les exploitants isolés. Les installations techniques sont à améliorer afin d'augmenter leur productivité.

Cette mission devient donc indispensable aux acteurs agricoles de l'Archipel tant pour l'amélioration de leurs installations afin de générer plus de productivité, que pour bénéficier de formations ou encore d'encourager la diversification des productions.

A ce jour, cette demande n'a pas trouvé de réponse de la part du CIOM.

C'est pourquoi, nous vous demandons d'intervenir afin qu'une étude positive, dans les délais les plus brefs, puisse être menée et ainsi bénéficier aux acteurs agricoles de Saint-Pierre et Miquelon respectant l'ambition des mesures présentées par le CIOM, le 26 octobre 2011.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le député,

Le sénateur,

Annick GIRARDIN

Karine CLAIREAUX